

COMMUNE DE CONCEVREUX

Bulletin n° 16

Février 2022



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi de 11h00 à 13h00
Mercredi de 17h00 à 19h00



03 23 20 73 15



mairie@concevreux.fr

Site de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde : www.cc-champagnepicarde.fr

- Comptes-rendus de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde :

➡ Vous pouvez les consulter en mairie.

- Les panneaux sont destinés à vous informer sur les services locaux, les règlements de chasse, les résultats des élections, etc...

Sommaire

Le mot du Maire

La vie de la Commune

Infos pratiques

Activités du Foyer Rural

Un village connecté et visible

Site de la commune : **Concevreux.fr**



Foyer rural de Concevreux

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie
pour recevoir les informations légales
par mail

Le mot du Maire

Cette période difficile et morose ne doit pas nous faire baisser les bras dans l'organisation et la gestion de notre commune.

- **Au sujet de notre population villageoise :**

Le village de Concevreux attire toujours autant les familles en quête de verdure, de diversité écologique et de calme. La notion de bien-être est en lien étroit avec le cadre de vie et le confort de son lieu d'habitat.

Aussi, dans les 2 à 3 années à venir, notre population va s'accroître d'une bonne vingtaine de nouveaux habitants tant propriétaires que locataires.

A nous de les accueillir et de les intégrer dans notre mode de vie rural.

- **Au sujet des travaux à venir :**

Le projet d'enfouissement des réseaux se déroule lentement, je l'avoue, mais sûrement.

En ce début d'année, après les rues de la Vannerie et du Marais Buvry, c'est au tour de la rue de la Hovette de voir les engins de TP perforer la voirie et raccorder vos habitations au réseau. A ce titre, vous allez recevoir ou avez déjà reçu de l'USEDA une convention d'installation et un projet d'emplacement dans la rue pour les nouveaux lampadaires s'ils se situent devant votre propriété (seuls les propriétaires étant concernés, les locataires devront faire suivre le courrier à leur propriétaire respectif).

Les anciens compteurs seront remplacés et je vous rassure que vous ne verrez pas de « Linky » : la SICAE n'en installe pas.

Je vous conseille de profiter de ces remplacements pour éventuellement augmenter la puissance : vous ne paierez que l'abonnement supplémentaire.

En ce qui concerne les rues du Lavoir et des Lilas, le projet d'enfouissement se réalisera ultérieurement. Il fallait faire un choix en rapport avec le nombre d'habitations par rue et le coût de cette opération qui ne pouvait se financer en totalité.

- **Au sujet de l'église :**

Le projet de réfection complète de la toiture de l'église va enfin voir le jour. Il a débuté en 2019 mais la conjoncture a quelque peu différé le dossier de demande de subventions. Les travaux vont pouvoir démarrer au printemps 2022.

Les partenaires financiers interviennent à hauteur de :

- 35% pour la Région Hauts de France
- 25% pour le Département
- 20% pour l'État
- 20% de reste à charge pour la Commune (minimum obligatoire).



Un devis estimatif de ces travaux a été établi avec l'ADICA (assistance au Maître d'Ouvrage) et servira de base pour choisir l'entreprise « mieux-disante » suite à l'appel d'offre à la concurrence (procédure obligatoire au-delà de 90 000€ de travaux).

Le mot du Maire

- Budget et impôts :

En 2021, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

Le budget de fonctionnement municipal dégage un excédent annuel régulier, mais comme vous avez pu le constater, le prix de l'énergie et des matériaux est en augmentation d'environ 12%.

Il faudra s'attendre à un coût plus élevé que prévu pour les travaux concernant la toiture de l'Église.

Aussi, je proposerai lors du prochain vote du budget, en mars prochain, une augmentation de l'impôt municipal de 2%.

Je vous souhaite à toutes et à tous, avec un peu de retard, une belle année 2022.

J'espère pouvoir échanger de vive voix avec tous mes administrés à l'occasion du traditionnel repas communal de la fin de l'été ou au cours des soirées dansantes organisées par notre Comité des Fêtes, événements auxquels certains nouveaux habitants n'ont pu assister puisque tout s'est arrêté depuis 2 années déjà.

Mes conseillers et moi-même, ainsi que notre secrétaire de mairie, restons toujours à votre disposition pour toutes les démarches ou problèmes que vous pourriez rencontrer.

Recevez mes très sincères salutations.

Francis MARLIER

Installation d'un défibrillateur place de la mairie



Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter les chances de survie. **Toute personne, même, non médecin, est habilitée à utiliser un DAE**, quel que soit son âge.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Consultable sur le site Concevreux.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document communal qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Il est élaboré, suite à un état des lieux, à partir d'un projet d'aménagement et de développement durable.



Pour mémoire en juin 2019, nous vous informions :



Pourquoi un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ?

Concevreux disposait jusqu'à ce jour d'une carte communale. L'agrandissement de cette carte communale n'étant pas subventionné par l'État ni par le Département, le conseil municipal a décidé de transformer cette carte communale en PLU.

Le but de cette démarche consiste à créer une douzaine de terrains à bâtir suite à la demande constante de nouvelles habitations du fait du bassin d'emploi en particulier de Reims et dans une moindre mesure, de Laon, Soissons et Fismes.

Ces futures parcelles à bâtir se situent rue des Jardins, rue des Lilas, chemin des Fossés et petite sente dite de la source « Rouillat ».

Depuis, un diagnostic environnemental, paysager et patrimonial puis un diagnostic démographique et socio-économique ont permis d'analyser précisément notre projet de PLU. Parmi les enjeux, l'Habitat à développer afin de :



Conserver un dynamisme démographique sur la commune



Favoriser la densification de la zone bâtie et définir de nouvelles possibilités d'urbanisation, dans le respect de la morphologie du bourg

Extrait de la Note présentant les orientations du PLU du 27/01/2021

Dans la Note présentant les orientations du PLU, l'analyse démographique de notre commune envisage un accroissement de notre population à 348 habitants à l'horizon 2030.

► Au total environ 28 constructions sont possibles dans les zones urbaines et à urbaniser, soit sur la base du taux d'occupation moyen des ménages de 2,60 personnes :

- 1 logement pour une stabilisation à 278 habitants
- 27 logements pour une population estimée à environ 340 habitants

Année	Population	Croissance totale	Croissance annuelle
2017	278	25,18 %	1,74 %
2030	348		

Extrait de la Note présentant les orientations du PLU du 27/01/2021

AUTORISATIONS - DROIT DES SOLS



RAPPEL :

Toutes les constructions au sein de votre propriété nécessitent une demande d'autorisation auprès de la Collectivité (Commune et Communauté de Communes de la Champagne Picarde)

Liste non exhaustive des Constructions et Activités nécessitant cette déclaration :

Maison d'habitation, Garage, Abris dont la surface est supérieure à 5m² pour les abris même amovibles, Piscines, Auvent, Portail, Clôtures, transformation des Façades et des Toitures, pose de nouvelles Portes et Fenêtres de façade et de toit (type Velux), Panneaux solaires, Démolition, Terrassement étanche de cour et abords, Parking, Tourisme, Commerces ... Certaines de ces constructions peuvent être soumises à une Taxe d'Aménagement et à l'Impôt Foncier Bâti.

Pour les travaux déjà réalisés sans déclaration préalable, vous êtes fortement encouragés à régulariser cette situation à posteriori sans aucun problème. Attention aux contrôles de la DDT (Direction Départementale et des Territoires) au moyen de contrôle sur site et de Google Map et Google Earth.

Le secrétariat de Mairie peut vous renseigner à ce sujet.

Les particuliers, entreprises et professionnels de l'urbanisme pourront déposer leur dossier DIRECTEMENT SOUS FORME NUMÉRIQUE

À compter du 1^{er} janvier 2022

POUR LES COMMUNES

DOTÉES D'UN PLU OU D'UNE CARTE COMMUNALE

Aguilcourt, Berry-au-Bac, Bernicourt, Conchevaux, Conde-sur-Suisne, Coucy-les-Épées	Gizy, Guvencourt, Juvinicourt et Damary, La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert, La Harmonie, Lesse-Hâtre-Dame, Moizy, Orainville	Pignicourt, Pontavert, Provrais, Proviseux et Plesnoy, Roucy, Sissonne, Saint-Erme et Villeneuve-sur-Aaue
---	--	---

► Pour les autres communes, renseignez-vous auprès de votre mairie

AUTORISATION du Droit des Sols

- Déclaration préalable
- Permis de démolir
- Permis de construire
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager

<https://www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/sve>

DEMANDE EN LIGNE ► PORTAIL SVE DÉDIÉ

Le dépôt est sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi de ses dossiers. Le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer !

À noter : il sera toujours possible de déposer les demandes papier directement en mairie ou par courrier adressé à la commune du projet.

URBANISME
Déclaration de travaux en ligne

À compter du 1^{er} janvier 2022

FAITES vos démarches DIRECTEMENT de chez vous.

C'est validé !

Communauté de communes **CHAMPAGNE PICARDE**

Portail dédié et sécurisé



La maison de services au public est un lieu où il est possible d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives en ligne relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Une gamme élargie de services en un lieu unique

Dans une « Maison de services au public » l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Les Maisons de Services au Public délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Maison de services au public (MSAP) - Guignicourt	
Adresse postale	4 avenue du Général de Gaulle 02190 Guignicourt
Horaires d'ouverture	Du lundi au mardi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le mercredi de 09h00 à 12h30
Téléphone	03 23 25 36 80
Site internet	https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/guignicourt
Email	rsp-sud@cc-champagnepicarde.fr

Au Faitout connecté

2 Bis Route de Montaigu
02820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
Tel : 03 23 22 31 90

Les horaires

Lundi au jeudi 9h-12h // 13h-17h30
Vendredi 9h-12h // 13h-16h
Samedi 9h-12h

HORAIRES & LIEUX MSAP ITINÉRANTE (MSAP Itinérante : 06 73 56 14 39)

Jeudi 9H30 - 12H30 Pontavert (Bibliothèque)

Semaine Paire

Jeudi 13H30 - 16h30 Roucy (Bibliothèque)

Semaine Paire

Avec la MSAP itinérante, on peut : • s'inscrire au Pôle Emploi et s'actualiser, • consulter les offres d'emploi, • déclarer ses ressources trimestrielles, • simuler RSA ou prime d'activité, signaler un changement de situation, • faire une pré-demande de carte d'identité, • un changement d'adresse pour sa carte grise, • déclarer ses impôts en ligne, • demander un relevé de carrière, • demander de l'aide pour son dossier de retraite, • créer un compte ameli, • créer une adresse électronique, réaliser un CV, avoir un conseil sur sa lettre de motivation, emprunter ou retourner un livre de bibliothèque...



S.I.R.T.O.M DU LAONNOIS
SITE MARC BUVRY
FAUBOURG DE LEUILLY
02000 LAON

TEL. 03 23 26 80 00
FAX. 03 23 26 80 01
Email tritou@sirtom-du-laonnois.com



COLLECTES CONCEVREUX

Emballage et Papier : Le Lundi à partir de 13H
Ordures ménagères : Le Vendredi à partir de 13H

Semaine de ramassage PAIRE
Toutes les semaines

LES BACS / SACS / COMPOSTEURS

Sont changés gratuitement, il suffit de remplir un formulaire en ligne avec nom, adresse et

- *Superficie du terrain*
- *Nombre de personnes au foyer*

LA CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES, 3 possibilités pour obtenir votre carte :

- Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité (en format papier ou numérique)

PAR COURRIER

Joindre une copie de votre justificatif de domicile et pièce d'identité par courrier en indiquant la déchetterie de votre choix pour la mise à disposition de la carte en déchetterie sous 15 jours à réception de votre courrier ou joindre une enveloppe timbrée afin de recevoir la carte à votre domicile.

AU SIEGE DU SIRTOM

la carte vous sera remise immédiatement

SIRTOM du Laonnois
Site Marc Buvry
Faubourg de Leuilly
02000 Laon

EN LIGNE

Carte disponible sous 15 jours dans la déchetterie de votre choix



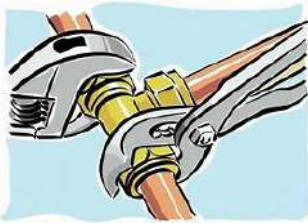
Ferme pédagogique et produits du terroir : Chantal et Alain HAUTUS
1, place de l'Eglise
03 23 20 78 86 - alain.hautus@gmail.com

- Travaux paysagers - Clôtures : Eurl PRILLEUX
2, rue de la Vannerie
03 23 25 69 48 - 06 75 75 96 22 - eurlprillieuxpaysagiste@orange.fr

- Travaux forestiers - Christophe POULET
Route de Maizy
06 24 02 58 94 - christophepoulet@orange.fr



- Electricité, isolation : Xavier RONDEAUX
10, rue de la Hovette
06 43 56 84 94 – ent.rondeaux@gmail.com



Plomberie, Aménagement salle de bains, Chauffage : AMP
Plomberie
6, rue de la Hovette
06 63 96 03 57 – a.marquet.plomberie@gmail.com

- Développeur 3D : Sylvain BOSSERELLE
27 bis, rue du Doyenet
06 52 89 03 43 – bossерelle.sylvain@gmail.com

- Conseiller immobilier SAFTI : Kévin DA COSTA
14, rue de la Vannerie
06 68 44 99 68 – kevin.dacosta@safti.fr



- **Chambres d'hôtes** : Isabelle & Eric
43, rue du Doyenet
06 98 49 67 71

➤ **Assistants maternelles :**

- Mme LEROY Florence 3, chemin Tortille- 07 87 71 43 80 – leroyflr@aol.com
- Mme MARTINET Marie Pierre 1, le Bois Herbé (route de Pontavert)
- Mme GILBERT Mareva 6, rue de la Hovette

OUVERTURE PROCHAINE :

- Pâtés en croûte, bouchées à la reine, etc... : **Aux saveurs du chalet** – Cyrille MILHEM
7, rue de la Vannerie Tel : 07 77 96 12 89



Chambres d'hôtes, SPA, remise en forme : François Xavier et Cécile ROUGER
7 Place de l'Eglise

LOCATION SALLE DES FETES DE CONCEVREUX

Résidents Concevrex : 230 €
Extérieurs de Concevrex : 350 €
Associations extérieures : 125,00 €
Chèque de caution de 500,00 € à la réservation de la salle

du vendredi 17h00
au lundi 11h00



DECHETTERIES

PONTAVERT


Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

BOURG-ET-COMIN


Mercredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche de 9h00 à 12h00

EAU POTABLE : Syndicat des Eaux de Beaurieux

Permanence : lundi de 9h00 à 12h00

 03 23 25 91 23


ASSAINISSEMENT

 03 23 20 73 15 (Contacter la mairie)

ELECTRICITE SICAE (et non ERDF)



SICAE DE L' AISNE

 03 23 75 64 64

 03 23 75 64 66 En cas d'urgence



Tel : 03 23 25 93 20

Aide à Domicile en Milieu Rural : Sont proposés un service d'aide-ménagère, de soins à domicile et d'accompagnement (courses, transport à un rendez-vous, ...)



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences



GENDARMERIE : Brigade de Guignicourt : 03 23 23 61 17
Brigade de Corbeny : 03 23 22 54 17

FOYER RURAL DE CONCEVREUX



La loi 1901 vient de fêter ses 120 ans !

Liberté d'association



C'est l'engagement de tous les bénévoles qui est célébré !

Dans nos villages, les Foyers Ruraux mesurent cette force que représente cette liberté d'association en agissant collectivement pour un mieux vivre ensemble.

Foyer Rural Infos – Le Magazine de la CNFR – Sept 2021

La crise du Covid 19 nous a éloigné les uns des autres. Nous allons essayer de retisser de nouveaux liens. Nous sommes motivés et déterminés !! Nous revendiquons notre place au sein de notre village pour animer et proposer nos activités.

**Sous réserve de restrictions sanitaires décidées par le gouvernement,
nous vous proposons cette année les animations suivantes :**

- | | |
|-----------------------|--|
| 5 mars 2022 | Soirée dansante Choucroute – Bal masqué |
| 19 mars 2022 | Théâtre « MARIAGE A TOUT PRIX » 20h00 – Entrée gratuite – Buvette |
| 21 mai 2022 | Journée Pêche |
| 11 juin 2022 | Pétanque |
| 2/3 et 4 Juillet 2022 | Exposition « L'ARC ET SON HISTOIRE » |
| 3 Septembre 2022 | Repas communal |
| 8 octobre 2022 | Soirée dansante Moules/Frites |
| 19 novembre 2022 | Soirée Beaujolais Nouveau – Buffet froid – Animation Karaoke |
| 18 décembre 2022 | Marché de Noël (avec distribution des cadeaux aux enfants de 0 à 10 ans) |

